



## Dans ce numéro

- En Palestine : focus sur une coopération bien engagée
- Au Mali : agir efficacement en zone de sécurité dégradée
- Au Bénin : des projets toujours aussi ambitieux
- Au Sénégal, au Maroc, en Guinée : améliorer les conditions de scolarisation

## Édito

# La fraternité, une nécessité à tous les niveaux

**L**es célébrations de la Journée mondiale de l'eau sont dans la tourmente. Les mesures de plus en plus sévères d'interdiction de rassemblement due à l'épidémie de Covid-19 vont toucher la tenue des nombreuses manifestations prévues. Pourtant, l'impact du changement climatique, thème de la Journée mondiale de cette année, tant sur les ressources en eau que sur les modes de préservation et de mobilisation de cette ressource, est également présent dans tous les esprits.

Pour l'un comme pour l'autre aucun territoire n'est épargné et les risques multiples engendrés appellent à mieux répondre par des approches systémiques. Dans un contexte d'interaction globale, scientifiquement prouvée, l'action doit être tout autant réfléchie au niveau local, comme l'illustre l'action décrite dans ce numéro à Bohicon au Bénin, qu'aux niveaux national et international.

La solidarité, qui permet de renforcer les capacités des acteurs locaux, de mobiliser l'ensemble de ces acteurs, l'importance de sensibiliser et de former les acteurs de la société civile (comme au Mali dans les cercles

de Diéma, Douentza et Nioro-du-Sahel), l'apport de soutiens financiers ciblés sur les territoires les plus touchés, de nombreuses similitudes peuvent être relevées dans les moyens de lutter contre ces deux menaces. Si l'une nous paraît plus immédiate, l'autre nous affectera certainement beaucoup plus à long terme.

Dans cette lutte vers le bien-être commun, la fraternité, troisième pilier de la devise de la République, devient une nécessité. On ne se protège plus soi mais on pense à l'autre (comme Eau du Bassin Rennais à Beitunia) en prenant des mesures que l'on s'applique à soi, à son milieu proche, au bénéfice des autres. Ériger des murs, bloquer les déplacements, ostraciser, ne sont que des crispations qui ne mènent à rien. Comme l'a montré l'épidémie de choléra de 1991 au Pérou et celle qui nous frappe actuellement, les frontières n'arrêteront rien, ni la misère ni les maladies.

La Journée mondiale de l'eau du 22 mars 2020 nous donne l'occasion de réaffirmer nos valeurs, nos principes et nos modes d'actions pour un futur durablement solidaire. ●

**Pierre-Marie Grondin**  
Directeur du pS-Eau

## Des nouvelles de l'association

### Avis de décès



Ardent défenseur de la cause de l'eau, **Jacques Oudin** nous a quittés. Sénateur de Vendée, il a co-porté puis amplifié l'application de la loi du 6 février 2005 dite du « 1% Eau », qui a donné une impulsion massive et singulière à la coopération pour l'eau et l'assainissement.

Toujours disponible et mobilisé pour la cause de l'accès à l'eau pour tous, il nous faisait récemment part de son souci pour les populations du Sahel.

Nous adressons nos pensées reconnaissantes à celui qui nous a accompagnés et dont l'esprit nous a stimulés tout au long de ces 15 dernières années.

### Un nouveau départ pour l'une des nôtres



Après 12 belles et riches années, **Sylvette Milin** a quitté ses fonctions au pS-Eau fin 2019 en vue de rejoindre un poste d'ingénieure territoriale.

Intégrée à l'origine pour assurer l'accueil multi thématique de la diaspora dans le cadre du codéveloppement franco-sénégalais, Sylvette n'a cessé d'enrichir sa palette de compétences pour ensuite accompagner des initiatives de coopération pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène en direction du Sénégal et faire émerger des partenariats auprès des acteurs bretons de solidarité internationale.

# Sommaire

- 3 En Palestine, dans la ville de Beitunia  
Une coopération bien engagée !
  
- 6 Au Mali, dans les cercles de Diéma, Douentza  
et Nioro-du-Sahel  
Agir efficacement en zone  
de sécurité dégradée
  
- 10 Au Bénin, dans la ville de Bohicon  
Des projets toujours aussi ambitieux
  
- 12 Au Sénégal, au Maroc, en Guinée  
Améliorer les conditions de scolarisation
  
- 15 Les infos pS-Eau

# Une coopération bien engagée !

Le partenariat conclu entre Eau du Bassin Rennais et la ville de Beitunia vise à accompagner la ville palestinienne dans l'amélioration de son réseau d'eau potable, avec une priorité donnée à la réalisation d'un schéma directeur eau potable. Les enjeux : identifier les principaux investissements et former les agents du service en régie de Beitunia.

**D**u 28 septembre au 4 octobre 2019, Eau du Bassin Rennais a accueilli une délégation de la ville de Beitunia (Cisjordanie) conduite par son maire, M. Ribhi Dola, accompagné par son directeur des Relations internationales et de quatre techniciens du service de l'eau. Sur un double plan politique et technique, cette visite s'inscrivait dans le cadre de la coopération entre Eau du Bassin Rennais et Beitunia, à la charnière entre deux conventions de partenariat : la première (2016–2019) dont elle constituait le dernier volet et la deuxième (prévue sur la période mi-2019–2021).

## Genèse d'une coopération fructueuse

La ville de Beitunia, localisée dans la banlieue ouest de Ramallah, est située en Cisjordanie, à 14 km au nord de Jérusalem. La localité comprend une population d'environ 30 000 habitants, en augmentation constante et rapide. Sa situation hydrique est critique, au-delà du « stress » caractérisant une grande partie du Moyen-Orient : des précipitations faibles et concentrées sur trois ou quatre mois, un accès limité à la ressource. Le service de l'eau est assuré par la régie communale de Beitunia. La mairie achète l'eau à *Jerusalem Water Undertaking*, structure elle-même tributaire pour une part d'achats d'eau à la société israélienne Mekorot, à hauteur de 35 000 m<sup>3</sup> par mois.



© Eau du Bassin Rennais

Des réservoirs sur les toits, palliatifs aux interruptions du service

Le réseau d'une soixantaine de kilomètres est en mauvais état avec des pertes supérieures à 30%. La ville fait face à de nombreuses difficultés : pression insuffisante sur certains tronçons, pertes d'eau en réseau importantes bien que non clairement comptabilisées, problèmes d'évacuation des eaux de pluie... Les coupures d'eau sont régulières, surtout en été. L'eau est ainsi coupée 48 h durant la semaine, soit 16h tous les trois jours. La mairie manque de données de base (plans et caractéristiques) concernant le réseau d'eau qui a été construit en trois phases, des années 1970 à 1999. C'est dans ce contexte, et après des premiers contacts établis depuis 2014, que le maire

de Beitunia, M. Ribhi Dola, est venu une première fois à Rennes en octobre 2015 pour le lancement officiel du partenariat avec Eau du Bassin Rennais. Il a été reçu au siège de la collectivité Eau du Bassin Rennais (EBR) par son président, Yannick Nadesan, pour signer la première convention cadre de coopération. Des visites co-organisées par EBR et la société publique locale lui ont fait découvrir l'une des principales ressources stratégiques d'EBR (le barrage et la retenue de la Chèze à une trentaine de kilomètres de Rennes), puis la principale usine d'eau potable. Le maire de Beitunia a également pu observer des chantiers de canalisations in situ et une recherche de fuite... provoquée pour l'occasion !



### Pose d'équipements

## En pays rennais, un nouveau contexte mobilisateur

Côté rennais, 2015 constitue un tournant pour l'organisation du service de l'eau, autour des deux jeunes entités dénommées «Eau du Bassin Rennais». D'une part, la collectivité Eau du Bassin Rennais (EBR), née officiellement le 1er janvier 2015 à partir de syndicats d'eau potable préexistants, qui ont fusionné pour créer un grand syndicat de production et de distribution d'eau potable sur l'ensemble de la métropole rennaise (43 communes) et 13 autres communes appartenant à des inter-communalités distinctes ; le tout représentant près de 500 000 habitants. C'est le comité syndical de EBR, qui, suite à un séminaire de ses élus et services, pose les fondations de son action internationale en juin 2015, en votant à l'unanimité la constitution d'un fonds «loi Oudin» à hauteur de 1% de ses recettes de ventes d'eau, soit un potentiel de 80 000 euros par an. Cette enveloppe est «fléchée» dans deux directions à parts égales : une moitié pour soutenir l'action d'associations présentes sur le territoire et porteuses de projets de solidarité dans le secteur de l'eau à l'international ; et l'autre moitié destinée à une action propre de coopération décentralisée, en décidant le principe d'un partenariat avec Beitunia en Palestine. D'autre part, 2015 est aussi l'année de déploiement de la deuxième entité «Eau du bassin rennais» : la société publique locale

(SPL) a été fondée en 2013. Son démarrage opérationnel s'effectue en 2015, avec ses trois actionnaires, EBR qui détient 2/3 des actions, la métropole et la ville de Rennes se partageant le troisième tiers. La SPL prend en charge l'exploitation de l'ensemble des infrastructures de production d'eau potable (dont les 7 usines de EBR) ainsi que le service de distribution d'eau potable sur la ville de Rennes (210 000 habitants). Depuis, la SPL a repris à des opérateurs privés le service de distribution de 5 autres communes, puis 14 nouvelles communes supplémentaires début 2020. L'existence et l'affirmation de la SPL constituent un apport décisif à la mise en œuvre et à la réussite de la coopération avec Beitunia, en lui fournissant les compétences métiers en phase opérationnelle. Le conseil d'administration de la SPL (composé de huit élus administrateurs représentant les trois actionnaires) valide en septembre 2015 le principe de l'implication de la SPL dans ce projet. Ainsi, la coopération extérieure avec Beitunia traduit l'engagement d'Eau du bassin rennais (collectivité et SPL en complète synergie) comme pôle public né de la volonté exprimée à l'intérieur du territoire de l'agglomération rennaise de renforcer la maîtrise et la gestion publiques de l'eau, conçue comme un bien commun «du local au global». Pourquoi cibler les Territoires palestiniens et plus particulièrement Beitunia en Cisjordanie ? Ce choix résulte de la volonté assumée par Eau du Bassin Rennais, en pleine cohérence avec son adhésion au «Pacte d'Istanbul», d'agir pour l'accès de

tous à l'eau potable, facteur de paix et de développement, dans une région connue pour son caractère «hyper-sensible», marquée par un conflit prolongé, et où l'eau constitue l'un des problèmes, mais devra aussi faire partie de la solution.

Cette phase exploratoire préalable a bénéficié de l'expérience de l'ONG HAMAP-Humanitaire, fin connaisseur à la fois du monde de l'eau et du contexte palestinien, avec laquelle EBR allait entamer un «compagnonnage» fructueux. Hamap est en effet engagé sur plusieurs opérations en Palestine, et notamment pour la coopération décentralisée regroupant les municipalités de Billere et de Lescar, partenaire de la ville de Beit Fajjar. Dans la foulée de la convention-cadre, est signée une convention technique et financière pour la période 2016-2018. Les partenaires d'Eau du Bassin Rennais et de Beitunia sont :

- Côté palestinien, l'Autorité palestinienne de l'eau (PWA)
- Côté français, l'agence de l'eau Loire-Bretagne ; le ministère des Affaires étrangères, et son relai en Palestine assuré par le consulat français à Jérusalem
- Eau du Bassin Rennais bénéficie de l'appui de l'ONG HAMAP-Humanitaire comme assistant à maître d'ouvrage.

Ce 1<sup>er</sup> programme de partenariat prévoit :

- L'élaboration d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable ;
- La réalisation de travaux prioritaires ;
- La formation (à la détection de fuites

notamment) d'agents de la régie des eaux de Beitunia ;

- Un volet de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la convention.

Les objectifs de ce programme ont été menés à bien dans le cadre des financements prévus, soit un budget global de près de 200 000 euros, dont 70 000 euros de travaux. Le calendrier prévu n'a pas connu de dérapage :

- La ville de Beitunia a pu acquérir un système d'information géographique (SIG). Cette acquisition a permis de mettre à jour les plans du réseau de la ville à partir des données de terrain fournies par les services accompagnés par un bureau d'études palestinien ;
- L'élaboration du « master plan » (schéma directeur) a été finalisée fin 2017 en déterminant les travaux prioritaires à engager pour améliorer la distribution d'eau ;
- À partir de cet outil, et tenant compte de l'obligation qu'imposait le ministère des Affaires étrangères comme condition de sa subvention de consacrer une partie de l'enveloppe travaux à la zone C (sous l'autorité d'occupation israélienne), et de la pression démographique, priorité a été donnée à l'extension du réseau par la pose de 10 km de conduites. Ces travaux ont été réceptionnés fin avril 2019. Au total, 300 connexions de particuliers ont été réalisées, bénéficiant à 13 000 personnes environ.

Cette concrétisation, sans difficulté majeure ni retard notable, a été favorisée par la régularité et la fluidité des échanges, dans une totale confiance mutuelle, entre EBR, la ville de Beitunia et HAMAP et le soutien technique de l'Autorité palestinienne de l'eau. Deux moments plus marquants de l'évaluation ont eu lieu, le premier en février 2017, avec la mission sur place d'une délégation d'Eau du Bassin Rennais accompagnée par l'HAMAP. En fin de travaux du 1<sup>er</sup> programme au printemps 2019, une mission d'évaluation et de bilan a été menée sur place.

Parallèlement, le bureau et le comité syndical d'EBR, ainsi que le conseil d'administration de la SPL, se sont vu présenter régulièrement des rapports et bilans d'étape du projet.

Enfin, composante également très importante de toute action de coopération : la communication en direction du grand public. S'appliquant à elle-même l'obligation assignée aux

associations qu'elle soutient au titre du « 1% Oudin » de rendre compte de leurs actions, EBR, avec la SPL, a saisi plusieurs occasions de populariser l'expérience de la coopération EBR-Beitunia. Ce fut le cas à deux reprises lors du rendez-vous annuel à Rennes au Carrefour des gestions locales de l'eau. À l'occasion de la récente édition de janvier 2019, EBR a ainsi participé à une table ronde organisée par l'ONG HAMAP-Humanitaire. De son côté, EBR a organisé une conférence débat sur son action à Beitunia lors du Festival des solidarités en novembre 2017. Autre événement : une exposition en place publique à Rennes organisée par la région Bretagne dans le cadre de la Journée mondiale de l'eau en mars 2018 fut aussi l'occasion de présenter l'action internationale d'EBR en général et la coopération avec Beitunia en particulier.

## Automne 2019 - acte 2

Le 1<sup>er</sup> programme de coopération s'est clôturé à l'issue d'une session de formation tenue du 30 septembre au 4 octobre 2019 au siège de la SPL Eau du Bassin Rennais, sous l'égide de l'Office international de l'eau (OIEau) ; celui-ci assurant les cours théoriques dispensés aux 4 agents de la régie de Beitunia invités, la SPL accompagnant le formateur OIEau sur la partie logistique : ateliers-terrain avec le technicien réseau-travaux, mise à disposition du matériel en adéquation avec les deux objectifs de la formation : la recherche de fuites et la réparation de conduites d'eau potable.

Cette semaine de formation, très intense, fut marquée par des échanges profitables aux deux parties, sur les savoirs, les métiers et les services. La formation, en partie théorique en salle, s'est en effet surtout appuyée sur des visites de chantiers et des travaux pratiques sur le terrain. Durant ces journées, l'implication de tous a été constante, tant du côté des stagiaires palestiniens que de celui de leurs collègues d'Eau du Bassin Rennais. La formation a été interactive : les agents de Beitunia n'ont pas hésité en situation réelle à prendre en main les outils...et une part du travail !

Parallèlement aux activités de formation, la semaine a été marquée par la signature au siège d'EBR de la 2<sup>e</sup> convention de

partenariat entre Eau du Bassin Rennais et la municipalité de Beitunia. Au près des deux signataires, le maire de Beitunia, Ribhi Dola et le président d'EBR, Yannick Nadesan, était également présent Thierry Burlot, président du comité de bassin Loire-Bretagne. La nouvelle convention, acte II de ce partenariat, fixe comme programme d'actions :

- L'acquisition d'un véhicule et de matériels par la régie de Beitunia ;
- De nouveaux travaux d'extension de réseau, mais aussi de renouvellement de l'existant ;
- La reconduction d'une session de formation, ainsi que de deux missions d'évaluation de la mise en œuvre du programme, l'une à Beitunia, l'autre à Rennes ;
- La poursuite de l'assistance de l'ONG HAMAP-Humanitaire.

Le plan de financement prévoit une enveloppe globale de 400 000 euros, soit plus du double du premier programme.

En point d'orgue de cette semaine révélatrice de la qualité de la relation entre Eau du Bassin Rennais et Beitunia, une soirée d'information et d'échange ouverte au public s'est tenue dans une atmosphère chaleureuse, empreinte de beaucoup d'émotion. Le maire de Beitunia a pu témoigner, à partir de l'exemple de sa ville et du problème de l'eau, des difficultés quotidiennes en Palestine dans le contexte de l'occupation israélienne. « L'eau en Palestine est une question à la fois technique et politique. L'eau chez nous est un combat et une composante de notre résistance et de notre lutte globale pour les droits du peuple palestinien », a-t-il affirmé.

**Fernand Etiemble, vice-président de la CEBR administrateur de la SPL Eau du Bassin Rennais, Elu de l'eau du pS-Eau.**

Plus d'informations sur la campagne des Élu-e-s de l'eau : [www.pseau.org/fr/elus-leau](http://www.pseau.org/fr/elus-leau)

## CONTACTS

**Maxime Decaens - Hamap-Humanitaire**  
[maxime.decaens@hamap.org](mailto:maxime.decaens@hamap.org)  
[hamap-humanitaire.org](http://hamap-humanitaire.org)

**Laurent Genau - Eau du Bassin Rennais**  
**collectivité —** [lgenau@ebr-collectivite.fr](mailto:lgenau@ebr-collectivite.fr)  
[www.eauidubassinrennais-collectivite.fr](http://www.eauidubassinrennais-collectivite.fr)

## Au Mali, dans les cercles de Diéma, Douentza et Nioro-du-Sahel

# Agir efficacement en zone de sécurité dégradée

À travers la force mutualisée d'un réseau pluri-acteurs, les membres du RésEM continuent de mener des programmes de coopération multisectoriels, certains consacrés à l'eau et à l'assainissement, visant à renforcer les services publics de proximité à l'échelle de trois cercles.

### La spécificité d'une action menée en réseau

Le RésEM est un réseau de coopération décentralisée mobilisant des collectivités territoriales et des représentants de la société civile, en France et au Mali, soit 42 structures, dont 27 collectivités territoriales et institutions publiques essonniennes et maliennes et 15 associations de solidarité internationale et de migrants. Le réseau permet de puiser dans les compétences spécifiques de chacun pour accroître l'impact des coopérations entre le Mali et l'Essonne. Les membres sont réunis par des valeurs communes, inscrites dans une charte dont la signature marque l'adhésion au réseau. Ils poursuivent des objectifs partagés et mettent en commun des moyens humains, techniques et financiers. Le conseil départemental de l'Essonne est l'autorité de gestion financière et chef de file du RésEM. Cependant, dans un esprit de responsabilité mutuelle, ce chef de filât est partagé avec ses partenaires institutionnels, les conseils de



© RésEM

Distribution améliorée à la borne fontaine

cercle de Diéma, Douentza et Nioro-du-Sahel, réunis au sein d'une intercollectivité *ad hoc*. Le réseau est né du rapprochement de deux groupes d'acteurs intervenant au Mali :

- le conseil départemental de l'Essonne, en partenariat de coopération décentralisée depuis 1996 avec le conseil de cercle de Douentza ;
- l'association Essonne-Sahel, regroupant depuis 1988 des acteurs, principalement essonniens, de la solidarité et de la coopération internationales en partenariat avec des communes des cercles de Diéma et Nioro-du-Sahel, et bénéficiant notamment d'appuis financiers du conseil départemental.

En 2009, la volonté de renforcer, pérenniser et mettre en cohérence les activités de coopération décentralisée menées sur les trois cercles a conduit le Département à élargir sa zone de coopération avec les conseils de cercle de Diéma et Nioro-du-Sahel. Cela s'est traduit

par la signature de nouveaux partenariats institutionnels entre le conseil départemental et les conseils de cercle de Diéma, Douentza et Nioro-du-Sahel, et par la contractualisation avec les acteurs essonniens (communes et associations) engagés sur ces territoires. C'est ainsi qu'est né le réseau Essonne, Diéma, Douentza, Nioro-du-Sahel (EDDN), désormais dénommé réseau Essonne-Mali (RésEM).

### Structuration et instances de gouvernance

La structuration et la gouvernance du RésEM ont été adaptées au fil des élargissements afin de faciliter l'atteinte de ses objectifs et de mieux répondre aux attentes de ses membres. Prenant en compte les différents contextes existants, les structures essonniennes et maliennes du RésEM ne sont pas identiques. Sous réserve de

respecter les valeurs et les objectifs communs, les deux parties sont chacune responsables et souveraines dans leur manière de faire vivre le réseau sur leur territoire, au regard de leurs spécificités, moyens, contraintes et priorités propres. Les espaces de dialogue et de travail ont donc été adaptés aux caractéristiques, attentes et priorités des membres du réseau. En Essonne, le pilotage politique et stratégique du réseau est discuté et voté en comité d'orientation et de programmation (COPROG). Celui-ci réunit tous les membres de son territoire une fois par an. La gestion opérationnelle des programmes est quant à elle assurée par le personnel du Département, d'Essonne-Sahel et de la coordination (constituée de deux techniciens basés à Bamako). Cette dernière, mise à disposition par les conseils de cercle, coordonne les actions menées sur les trois territoires de sorte à favoriser les synergies, les économies d'échelle et les échanges de bonnes pratiques. La coordination exerce des missions de suivi régulières dans les territoires, permettant de conforter les analyses des besoins, d'évaluer les projets et de proposer les correctifs nécessaires quand il le faut.

## Pourquoi l'eau ?

L'accès à un environnement sain, à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement des populations des cercles de Diéma, Douentza et Nioro-du-Sahel constitue l'une des priorités sectorielles des programmes du RésEM. Les effets positifs en matière de santé (diminution des maladies hydriques) et de création de richesses (participation des femmes à des activités génératrices de revenus grâce à la réduction du temps de corvée d'eau) ne sont plus à démontrer.

Dans les zones de culture et d'élevage, la disponibilité des points d'eau potable et leur multi-usage participent à l'épuisement des ressources, engendrent des dysfonctionnements de gestion, génèrent des conflits et peuvent conduire à la contamination et à la propagation des maladies hydriques. Dans les localités les plus enclavées, pour des raisons géographiques ou sécuritaires, le stress hydrique représente également un problème critique ; l'eau, plus qu'une ressource naturelle, y devient un véritable enjeu facteur de conflits.

Au-delà du manque d'ouvrages, les problèmes de gouvernance autour des points d'eau et la faiblesse de la réponse institutionnelle et des services publics à prendre en charge ces situations de fragilité diminuent le potentiel de résilience des populations et des écosystèmes. Le renforcement des capacités, la structuration du dialogue entre les différentes parties prenantes locales et la sensibilisation des communautés en matière d'hygiène sont nécessaires pour garantir la durabilité des services de l'eau et de l'assainissement. Grâce à ses fonds propres et à l'appui financier de divers bailleurs (agence de l'eau Seine Normandie [AESN], ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et Union européenne), plusieurs programmes eau et assainissement ont été menés par le RésEM :

- 2019-2021 – Montant total : 672 832 €
- 2015-2017 – Montant total : 718 037 €
- 2010-2012 – Montant total : 559 863 €

## Une méthodologie d'action bien définie

Le partage et la mutualisation des expériences et expertises accumulées par les membres du RésEM ont permis d'élaborer

et de définir une méthodologie s'appuyant sur les fondamentaux de la conduite de projets. Ainsi, les réalisations d'ouvrages eau et assainissement se basent systématiquement sur des études préalables (socio-économiques, techniques et géophysiques) précédant la mise en œuvre des projets d'alimentation en eau potable (adduction d'eau potable, solarisation de forage, pompe à motricité humaine, puits, etc.) et des projets d'assainissement (latrines, aires de lessive, etc.). Ces études garantissent la faisabilité technique et sociale des projets. Elles confirment les besoins, définissent les dimensionnements et caractéristiques techniques des ouvrages et équipements, ainsi que les coûts prévisionnels. Elles favorisent une meilleure connaissance des contextes locaux, l'acceptabilité des populations à l'organisation de la gestion de l'eau, au paiement du service et à la capacité de paiement. Elles permettent également de vérifier que les initiatives portées par le réseau sont réalisées en adéquation avec les priorités et planifications locales et nationales.

Le réseau bénéficie également de l'appui technique de l'association Essonne-Sahel, qui met à disposition des membres du RésEM



© RésEM

Un puits moderne dans la commune de Gandamia

des experts reconnus sur cette thématique. Ces derniers émettent avis et recommandations sur la viabilité technique, économique et sociale des projets du réseau avant qu'ils ne soient mis en œuvre et s'assurent de la qualité des études de faisabilité menées sur place. Ils sont aussi sollicités pendant toute la phase de mise en œuvre des projets, afin de favoriser un suivi rigoureux des actions. Tous les investissements sont couplés à des opérations d'appui à la structuration et de formations à destination des comités de gestion et de sensibilisation des usagers des services de l'eau et de l'assainissement. Ces actions sont généralement mises en œuvre par les intercollectivités présentes au niveau de chaque cercle : Kawral (regroupant 15 communes) à Douentza, UCD-Benso (15 communes) à Diéma et Sycoten (16 communes) à Nioro-du-Sahel. Ces dernières sont aussi en charge des opérations de renforcement des compétences des techniciens et des élus sur le service public de l'eau. Les collectivités locales bénéficient également d'une assistance à la maîtrise d'ouvrage tout au long de la mise en œuvre des projets, de l'aide à la décision, d'un appui à la planification, du suivi-contrôle des travaux à la pérennisation des actions (élaboration des comptes d'exploitation et des modalités de pérennisation des ouvrages avec les bénéficiaires).

## Les atouts d'une structuration en réseau

Malgré la crise que connaît le Mali, le réseau a permis la continuité des coopérations et la préservation des réalisations, notamment dans le cercle de Douentza. Il a permis la renaissance de 4 partenariats anciens entre des territoires du cercle de Douentza et de l'Essonne. Hors réseau, depuis 2012, ces structures n'étaient plus en mesure de coopérer en raison du contexte sécuritaire particulièrement dégradé de ce cercle. En s'appuyant sur la structuration du RésEM, elles ont pu reprendre leur coopération en bénéficiant d'appuis sur place. Un autre atout du réseau réside dans sa force d'intervention. A travers les différentes structures mobilisées, le réseau permet en

### • Zoom sur deux projets

#### Village de Tabelbel, commune de Gandamia (en partenariat avec la commune de Cerny et l'association Aigouma), cercle de Douentza

Dans le cadre du programme « Eau et Assainissement 2015-2017 » du RésEM soutenu financièrement par l'AESN, le village de Tabelbel a bénéficié de l'installation d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine, d'un bloc de deux latrines publiques et d'une aire de lessive. Avant la réalisation de ce projet, le manque d'eau obligeait les habitants à aller chercher de l'eau dans les localités voisines (à en moyenne 12 km), qui souffraient à leur tour de la sur-fréquentation de leurs points d'eau. En période sèche, les habitants étaient parfois même contraints d'abandonner le village. La communauté villageoise s'est fortement impliquée dans la réalisation des activités ; elle a contribué en termes de main d'œuvre non qualifiée et assuré la logistique et la fourniture des graviers, sable et eau nécessaires aux travaux, et cela malgré l'insécurité qui règne dans la zone. Un comité de gestion a été créé et ses 8 membres ont été formés sur leurs rôles et responsabilités. Plusieurs séances de sensibilisation ont été organisées à destination des usagers. Les latrines et l'aire de lessive ont permis à la communauté d'améliorer l'hygiène environnementale et vestimentaire.

« La réalisation de la PMH a donné une vie nouvelle à la communauté de Tabelbel. Aujourd'hui la population est fixée durant les 12 mois de l'année grâce à la pompe à motricité humaine », une femme du village.

#### Village de Darsalam, commune de Diéma (en partenariat avec le comité des jumelages de Chilly-Mazarin), cercle de Diéma

Darsalam, un hameau en pleine expansion devenu récemment village, a vu ses besoins augmenter. En 2016, pour répondre à la demande en eau potable, les habitants, avec l'accord de la mairie de Diéma, ont sollicité les ressortissants de Darsalam en France pour la réalisation d'une adduction d'eau potable solaire sommaire. Ces derniers ont relayé la demande auprès du comité des jumelages de Chilly-Mazarin. Sur la phase 2016-2018, le projet a reçu l'appui des bénéficiaires et des partenaires techniques et financiers sollicités (le conseil départemental de l'Essonne, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le conseil régional d'Ile-de-France, la mairie de Diéma, les ressortissants du village et le comité des jumelages). Un forage équipé d'un pompage solaire avec un château d'eau et des bornes fontaines publiques ont été installés dans le village. Les mesures sociales d'accompagnement ont été une composante essentielle à la réussite du projet avec :

- Un volet accompagnement à travers des sessions d'information, de communication et d'échanges avec la population en amont et pendant la mise en œuvre du projet, et des séances de sensibilisation sur la nécessité de protéger la ressource en eau potable et sur l'importance de l'hygiène autour des points d'eau ;
- Un volet structuration et formation du comité de gestion (entretien des sites, maintenance des installations), dispensée pendant 4 jours par l'intercollectivité UCD Benso ;
- Un volet appui à la maîtrise d'ouvrage des élus : l'UCD Benso a assuré l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et le suivi technique du projet.

Pendant les six mois qui ont suivi la réception de l'ouvrage, l'UCD Benso a assuré un suivi-conseil auprès des usagers dans la gestion et l'entretien des installations.

effet d'intervenir dans les 46 communes des 3 cercles. Dans le cadre du « Programme concerté de renforcement de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement 2015-2017 », soutenu financièrement par l'AESN, des études-diagnostic sur l'accès à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement ont été réalisées sur les 46 communes des trois cercles. De même, les formations et

les sessions de sensibilisation dispensées par les intercollectivités présentes au niveau de chaque cercle, Kawral à Douentza, Sycoten à Nioro-du-Sahel et UCD-Benso à Diéma, bénéficient aux populations des trois territoires. Les différents programmes du RésEM ont permis de mettre en place des outils de suivi et de collecte des informations techniques et financières. À titre d'exemple,



© RésEM

### Le château d'eau de Sandaré

un guide des procédures de gestion, interne au réseau, a harmonisé les règles de gestion, clarifié les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes, favorisé les synergies et sécurisé les investissements. Enfin, en France le réseau a souhaité développer des leviers visant à pérenniser et améliorer sa coopération, en allant au-delà de la seule mise en œuvre d'actions de développement au Mali ; l'idée étant de favoriser une plus grande réciprocité de la coopération en proposant des plus-values directes pour le territoire essonnien. Ainsi en 2018, à la commission « Développement territorial » (programmes de coopération pluriannuels), se sont ajoutées : 1) La commission capitalisation du réseau, avec pour vocation le renforcement des expertises par le partage des bonnes pratiques et des expériences avec les autres acteurs essonnien de la solidarité internationale, non membres du réseau, mais confrontés à des

problématiques similaires ; 2) la commission « Animation territoriale », pour l'organisation d'actions de communication, de sensibilisation, d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale en milieu scolaire, et à la diffusion des cultures maliennes en Essonne et avec pour objectif la mise en relation des membres du RésEM avec les acteurs culturels et les parties prenantes de l'éducation nationale et populaire en Essonne.

## Les marges d'amélioration Perspectives d'avenir

Les impacts des programmes passés ont été analysés par le biais d'une évaluation externe, menée par une structure indépendante spécialisée sur la thématique de

l'eau. Celle-ci constate des impacts positifs profonds au bénéfice des populations, ainsi que la plus-value de la structuration du réseau pour la diffusion des connaissances et la réalisation d'économies d'échelle. Les actions sont pertinentes au regard du contexte et des priorités locales, et cohérentes avec les politiques et stratégies nationales de l'eau potable et de l'assainissement.

Néanmoins, il est essentiel de renforcer les mécanismes de gouvernance au niveau local en menant des réflexions sur la professionnalisation des gestionnaires et des collectivités afin de garantir la pérennité des ouvrages à plus long terme. L'évaluation met donc en avant des marges d'amélioration et des recommandations pour améliorer l'efficacité, la qualité et la pérennité des prochaines actions :

- Accentuer les activités d'intermédiation sociale visant le changement des comportements : les sessions d'information, d'éducation et de communication entreprises par les intercollectivités et prestataires recrutés ont été indispensables sur les programmes passés mais doivent être renouvelées et complétées. Pour consolider les acquis et insuffler une dynamique durable du processus de changement des comportements, il est nécessaire de poursuivre les mesures sociales d'accompagnement bien après la réception des projets.
- Faire une remise à niveau des capacités locales en matière de gestion et de maintenance des installations dans les villages et communes cibles des programmes passés et présents.
- Renforcer la concertation entre les acteurs intervenant dans ce domaine pour plus de synergie.
- Renforcer le dispositif de suivi-évaluation et de capitalisation des expériences par les collectivités.

## CONTACTS

RésEM (Mali)

**Aly-Badara Sylla** [alysylla.eddnmali@gmail.com](mailto:alysylla.eddnmali@gmail.com)

Conseil départemental de l'Essonne

**Alisson Pistre** [apistre@cd-essonne.fr](mailto:apistre@cd-essonne.fr)

Essonne Sahel

**Jean-Luc Gaget** [essonnesahel@gmail.com](mailto:essonnesahel@gmail.com)

[www.91essonnesahel.org](http://www.91essonnesahel.org)

## Au Bénin

# Des projets toujours aussi ambitieux pour Bohicon

La coopération entre l'agglomération Seine-Eure et la ville de Bohicon au Bénin ne cesse de se renforcer pour améliorer la vie des habitants. Depuis 2009, plusieurs projets sont déjà sortis de terre : une adduction d'eau villageoise, un micro-crédit, un centre de pilotage entrepreneuriat et une étude sur le ruissellement sur le bassin versant du Zou.



© Agglo Seine-Eure

Les rues de Bohicon

**L**a coopération a été lancée par l'agglomération Seine-Eure avec le projet d'adduction d'eau villageoise. Cela a permis de créer 13 bornes fontaines sur 12 kilomètres», explique Hubert Zoutu, élu chargé de la coopération décentralisée au sein de l'agglo Seine-Eure. Les habitants de 6 villages périphériques du centre urbain de Bohicon (Lokozoun, Alikpa, Agbangon, Zakanme, Flely et Zouzoume) ont ainsi accès à l'eau potable de manière pérenne. Très vite, d'autres projets sont apparus essentiels pour améliorer la vie quotidienne des habitants : le micro-crédit et le centre de pilotage agricole. « La situation des femmes entrepreneures a été mise en exergue comme vecteur fort de développement local, avec toutes

les incidences positives qui en découlent : scolarisation des enfants, santé des familles, dynamique économique », ajoute-t-il. L'agglo Seine-Eure apporte un soutien financier à cette action en faisant l'acquisition de matériel permettant aux groupements de femmes de développer leur entreprise. « En parallèle du micro-crédit, nous apportons notre soutien à la ville de Bohicon qui possède de grandes superficies agricoles non exploitées. Le centre de pilotage entrepreneuriat agricole permet aux jeunes qualifiés mais sans emploi d'être formés à la gestion d'entreprise mais aussi au travail de maraichage », complète-t-il. Cette école permet également d'assurer une production agricole locale dans un pays qui importe de nombreuses denrées.

## Des infrastructures pour lutter contre le changement climatique

« L'ensemble des actions de coopération menées au Bénin fait écho aux compétences de l'agglomération Seine-Eure. Depuis 2012, nous travaillons avec l'ensemble des partenaires sur les problèmes de ruissellement que connaît le bassin versant du Zou », ajoute Hubert Zoutu. Ce projet est d'envergure. En effet, le département du Zou représente une superficie de 5 243 km<sup>2</sup> (soit l'équivalent du département de l'Eure) avec une population de près de 900 000 habitants (soit 10% de la population totale du Bénin).



© Agglo Seine-Eure

### Des habitants de Bohicon

Les enjeux de gestion des eaux pluviales sur le bassin versant du Zou constituent une priorité forte pour Bohicon, située au point bas du bassin versant et donc régulièrement inondée, mais aussi pour les 8 autres communes du département, confrontées aux phénomènes d'érosion et de perte d'une ressource qui pourrait être valorisée.

Une étude a été lancée en 2016. Après 3 ans de travail, la phase de construction va débuter avec la recherche de financements. 9 projets ont été retenus.

Les 9 chantiers programmés résultent principalement de problématiques lourdes nécessitant des travaux d'hydraulique structurants. Les zones urbaines sont concernées par des réseaux collectifs et des ouvrages de stockage/restitution.

Les ouvrages de stockage ont pour intérêt, selon les zones d'implantation, de permettre l'irrigation des cultures à proximité et/ou l'abreuvement de bétail (travaux d'Abomey, Bohicon, Agbangnizoun).

En plus de limiter les risques d'érosion et les dégradations en résultant, les travaux permet-

tront de générer de l'activité et des revenus à partir de l'exploitation des retenues.

Pour chaque projet, une dimension liée à l'adaptation au changement climatique a été prise en compte. Les zones travaillées seront replantées systématiquement avec de la végétation arbustive adaptée aux milieux humides ou des plantes héliophytes sur les berges sur natte de coco pour le maintien des berges.

Sur la commune de Zogbodomey, les travaux consisteront à réaménager un lit naturel d'écoulement des eaux pluviales avec des techniques d'hydraulique douce.

### Des infrastructures pour mieux gérer les déchets

Fin 2018, les élus communautaires ont décidé d'élargir leur soutien aux actions de coopération décentralisée dans le domaine de la gestion des déchets. « *Au même titre que la loi Oudin-Santini pour l'eau, il existe la loi Thiolière qui permet de dégager 1% de*

*la redevance déchet. Cette mesure nommée "1% déchets" est donc l'équivalent de ce qui existe déjà pour l'eau, l'assainissement* », témoigne Hubert Zoutu.

Cette somme sera consacrée au développement d'infrastructures pour la gestion des déchets de la commune de Bohicon. La contribution de l'agglo porte sur les investissements en matériels (bennes, tricycles) et l'aménagement d'équipements (décharge, centre de transferts, point de regroupement) afin d'améliorer le cadre de vie des habitants.

### CONTACT

Agglomération Seine-Eure  
**Nelly David** [nelly.david@seine-eure.com](mailto:nelly.david@seine-eure.com)  
[www.agglo-seine-eure.fr](http://www.agglo-seine-eure.fr)

## Au Sénégal, au Maroc, en Guinée

# Améliorer les conditions de scolarisation : eau, hygiène, assainissement pour tous

Depuis 2012, le Partenariat mène le programme d'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu scolaire (PAEMS) au Sénégal, au Maroc et plus récemment en Guinée. Après deux phases d'intervention de trois années chacune, le programme entre dans sa troisième et dernière phase d'intervention : la phase de retrait.

L'accès universel à l'eau et à l'assainissement est un enjeu sociétal prioritaire au Maroc, en Guinée et au Sénégal. En milieu scolaire, le manque d'accès à une source durable d'eau potable et à des sanitaires fonctionnels est un facteur important de déscolarisation – notamment chez les filles – ce qui pénalise la qualité de l'enseignement. Les points d'eau et les latrines à l'école permettent aux enfants d'acquies les bonnes pratiques d'hygiène de base.

Aujourd'hui, ce manque influe négativement sur la santé des enfants scolarisés et des populations locales. Face à ce constat et suivant les recommandations des ministères de l'Éducation nationale des différents pays d'intervention, l'ONG le Partenariat et ses partenaires locaux mettent en œuvre un Programme d'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu scolaire – le PAEMS – au bénéfice des établissements des régions de



© Le Partenariat

École NDioye Diagne, Sénégal

Marrakech-Safi au Maroc, de Labé en Guinée et de Saint-Louis et Matam au Sénégal.

## Une méthodologie commune...

À l'origine, le PAEMS, dont l'objectif est d'améliorer les conditions de scolarisation, est mis en place pour répondre aux besoins exprimés par les communautés locales faisant état de fortes insuffisances d'infrastructures en milieu scolaire. Les phases d'implantation (2012-2015) et de consolidation (2015-2018) ont permis de développer une méthodologie d'intervention reposant sur trois volets :

### 1. Pilotage et coordination :

- Participation de tous les acteurs concernés : services techniques de l'Etat, collectivités locales, équipes pédagogiques et populations ;
- Mise en place d'un comité de suivi dépar-

temental pour assurer la sélection des écoles bénéficiaires et le suivi des activités ;

- Maîtrise d'ouvrage portée par les collectivités locales ;
- Responsabilisation des associations locales.

### 2. Réalisations :

- Raccordement au réseau d'eau potable ou forage ;
- Installation d'une borne-fontaine ;
- Construction de latrines ;
- Réalisation d'une clôture ;
- Création d'un jardin scolaire et reboisement.

### 3. Sensibilisation et accompagnement :

- Sensibilisation à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement ;
- Éducation à l'environnement et au développement durable.

Des actions de formation et de sensibilisation sont menées afin d'engendrer de bons comportements en termes d'hygiène et d'entretien des infrastructures. Les enseignants sont formés

### Zoom sur l'école Ndoye Diagne avec une forte mobilisation communautaire

Dans le village de Ndoye Diagne, au Sénégal, 420 habitants ont pu bénéficier du volet hydraulique villageoise, eux qui jusque-là consommaient encore de l'eau de puits avec des corvées journalières importantes. Le puits le plus proche des habitations qui fournissait encore de l'eau potable était à plus de 500 mètres.

« Nous étions confrontés à beaucoup de difficultés pour se procurer de l'eau : toutes les mesures de sécurité n'étaient pas prises en compte tant les conditions étaient pénibles. Les femmes faisaient beaucoup d'efforts à cause de la profondeur des puits. Je suis très contente de ces réalisations, en tant que femme fontainière, je souhaite que toute la population soit impliquée tout en pensant à nos voisins. » Salama Diagne, fontainière.

#### Réalisations :

Raccordement de l'école à EP

Réhabilitation du bloc sanitaire à 4 cabines

Construction d'une borne fontaine

Construction d'une clôture sur 250 m

Reboisement et sensibilisation à l'environnement.

Fonçage d'un puits (arrosage, entretien des latrines et maraichage)

Extension du réseau d'eau potable sur 3,8 km pour alimenter 420 habitants via 2 bornes

### Focus Fit For School en Guinée (GIZ)

Une collaboration entre la coopération allemande (GIZ/BMZ) et le Partenariat a démarré en 2018 dans le cadre de leur approche « en forme à l'école » (Fit For School - FFS).

À la suite d'un diagnostic, 14 écoles sur 15 avaient des latrines à sécuriser et/ou à améliorer. Devant l'ampleur des besoins et l'importance de mobiliser la population, les communautés ont été sensibilisées notamment par les délégués scolaires de l'enseignement élémentaire pour les encourager à mobiliser les fonds nécessaires à la réhabilitation des latrines. Fit For School propose donc une dynamique d'amélioration communautaire de l'environnement scolaire autour de l'hygiène à l'école. Ce partenariat permet d'enrichir ces deux dynamiques par la mobilisation forte des communautés avec FFS et la généralisation des bonnes pratiques en EHA avec le PAEMS.

#### Résultats :

8550 élèves sensibilisés au lavage des mains avec du savon

211 enseignants formés à l'EHA

5 500 élèves sensibilisés à l'entretien des latrines

111 stations de lavage des mains livrées (1 par salle de classe)

5000€ mobilisés par les communautés pour réhabiliter les latrines

prévoit l'élargissement des cabines de latrines permettant l'ajout d'une petite table et d'une poubelle fermée. Dans le cadre des sensibilisations à l'eau-hygiène-assainissement, les outils intègrent cette thématique et un module de sensibilisation spécifique « Gestion des menstrues » est présenté pour les élèves plus âgées. Au Sénégal, les inspections d'académie portent activement le programme sur les régions de Saint-Louis et Matam et assurent la mise en œuvre des activités avec l'appui du Partenariat.

## Des résultats probants à pérenniser

Actuellement le PAEMS a permis d'intervenir dans plus d'une centaine d'écoles au Sénégal, 32 écoles au Maroc et 26 écoles en Guinée.

En six ans d'intervention, ce sont environ 3 500 enfants marocains, plus de 11 000 enfants guinéens et 15 000 enfants sénégalais qui ont pu avoir accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène en milieu scolaire.

Ces installations pourront également bénéficier aux professeurs, aux communautés locales et aux futurs élèves de ces établissements.

à l'utilisation d'outils d'animation et de sensibilisation (boîte à images, carnet de l'élève et guide de l'enseignant). Ces outils ont été élaborés en collaboration avec les acteurs de l'éducation (ministère), les acteurs de la santé ou de l'environnement. Ces supports permettent aux enseignants de poursuivre les actions de sensibilisation dans les cours d'enseignement fondamental tout au long de l'année et en conformité avec les curricula de base. Les élèves acquièrent de nouvelles connaissances lors des ateliers et des journées de sensibilisation sur ces thématiques : l'usage des ressources en eau, les pratiques d'hygiène et d'assainissement. L'importance du lavage des mains et de l'entretien des latrines est soulignée. La phase II du programme permet de développer un modèle d'intervention ayant la capacité de s'adapter aux spécificités de chaque pays. Ce modèle peut être reproduit sur d'autres zones d'intervention.

## ...des dynamiques différentes

Outre sa méthodologie commune, le PAEMS vise à s'intégrer pleinement au sein des politiques nationales et auprès des acteurs locaux. Le programme connaît une adaptation propre à chaque pays d'intervention.

Au Maroc, l'Alliance régionale des parents d'élèves est un acteur déterminant pour le déploiement du programme à l'échelle régionale. Elle participe au renforcement des capacités des associations de parents d'élèves pour l'entretien des infrastructures et elle est chargée du plaidoyer pour une meilleure prise en compte des organisations de la société civile dans leur rôle au sein du programme. En Guinée, l'approche genre est particulièrement présente avec l'intégration de la gestion des menstrues. Au niveau des infrastructures, la construction de sanitaires

Après 6 ans d'intervention, la troisième phase (2019-2021) a pour objectif de créer des conditions favorables à une pérennisation des acquis par les partenaires nationaux et régionaux en vue d'un changement d'échelle.

Les principaux volets concernent :

- La réalisation d'un plaidoyer en faveur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement (EHA) en milieu scolaire aux niveaux régional et national ;
- La pérennisation des dispositifs de coordination et de pilotage en faveur de l'EHA en milieu scolaire ;
- La formation des collectivités locales à l'utilisation des outils et la réalisation d'infrastructures d'eau et d'assainissement ;
- Le renforcement de capacités des associations locales partenaires pour la généralisation des pratiques EHA dans les écoles.

## Les acteurs locaux au cœur d'un projet à portée régionale

La pérennisation du projet constitue la troisième phase dont les premiers jalons ont été mis en place dès le début du projet par l'implication forte des autorités locales et la mobilisation communautaire. Il s'agit d'accompagner le changement d'échelle du modèle avec de nouvelles zones d'intervention et une meilleure intégration des questions d'eau, d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire au sein des politiques sectorielles.

### Des besoins identifiés et priorités par les acteurs locaux

Les besoins sont identifiés et priorités par les cadres de concertation au niveau régional, provincial ou local. Ces comités permettent d'harmoniser les interventions en concertation avec les autorités compétentes (Education nationale, services de l'eau, etc.) Les acteurs institutionnels sont accompagnés à chaque échelon territorial : au Maroc, le travail mené avec l'Académie régionale de l'éducation et de la formation de la région Marrakech-Safi permet la priorisation des délégations provinciales de l'éducation sur son territoire. Ces délégations provinciales décident de la priorisation des communes quant aux besoins d'accès à l'eau et à l'assainissement. Le Partenariat accompagne ensuite les communes dans l'identification des écoles bénéficiaires. Le PAEMS s'intègre dans le processus de décentralisation en permettant aux communes de s'impliquer davantage sur les compétences qui leur sont transférées (l'environnement et le cadre de vie, l'hygiène et la salubrité, l'enseignement élémentaire, la passation de marchés publics...).

### Un accompagnement généralisé en matière de formation et de sensibilisation

Le changement d'échelle du volet accompagnement vise à généraliser les activités de sensibilisation et de formation par un renforcement de capacités des acteurs : groupes scolaires d'enseignants, associations locales présentes sur le territoire et représentations régionales des associations de parents d'élèves. Les écoles équipées en infrastructures eau et assainissement seront sensibilisées à une gestion durable de l'école.

### Un guide d'entretien et de maintenance par et pour les acteurs sera élaboré pour une diffusion large sur tout le territoire.

Le suivi d'impacts des activités de formation et de sensibilisation EHA-développement durable (EHA-DD) est géré par les inspections de l'Éducation : le programme les accompagne dans l'amélioration des indicateurs EHA et des outils de suivi existants. L'objectif est la réappropriation par les communes, les services de l'Éducation nationale et les partenaires de la méthodologie EHA en milieu scolaire.

## Et au niveau national ?

En Guinée, un groupe thématique EHA en milieu scolaire, porté par le ministère de l'Éducation nationale, permet aux acteurs de terrain de faire remonter les informations et participer à l'élaboration des standards nationaux minimum en EHA. Au Sénégal, un comité de pilotage du PAEMS a été créé au sein du ministère de l'Éducation nationale en février 2020. Il est chargé, entre autres, de suivre et d'assurer une meilleure articulation du PAEMS avec les orientations du ministère et de faire le plaidoyer pour un accès universel à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement. L'État sénégalais reprend ainsi à son compte un programme régional pour en faire un élément important de la politique du gouvernement en matière d'éducation : un atelier national pour le plaidoyer en faveur de l'eau-hygiène-assainissement est prévu en mars 2020 à Dakar. Le PAEMS entre dans une nouvelle dynamique avec l'implication majeure des autorités nationales : l'exemple du Sénégal démontre l'intérêt des partenaires locaux à poursuivre ce travail pour une meilleure prise en compte de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement dans l'amélioration des conditions de scolarité. En perspective, ce travail doit permettre de diffuser largement la méthodologie d'intervention sur le bassin du fleuve Sénégal.

Le programme a servi de cadre pour bâtir un modèle d'intervention où les acteurs de l'éducation partagent leur expérience pour améliorer et renforcer les actions menées. Aujourd'hui, la problématique de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire est portée par les acteurs de l'éducation, les collectivités territoriales, les cadres de la décentralisation et les organisations communautaires de proximité.

### Les 3 phases d'intervention du PAEMS :

#### Phase 1 : phase d'implantation

- Période d'intervention : 2012-2015
- Pays d'intervention : Sénégal (régions de Matam et Saint-Louis), Maroc (provinces de Sidi Bennour et Youssoufia)

#### Phase 2 : phase de consolidation

- Période d'intervention : 2016-2018
- Pays d'intervention : Sénégal (régions de Matam et de Saint-Louis), Maroc (provinces de Sidi Bennour et de Youssoufia), Guinée (préfecture de Labé)

#### Phase 3 : phase de retrait et changement d'échelle

- Période d'intervention : 2019-2021
- Pays d'intervention : Sénégal (régions de Matam et de Saint-Louis), Maroc (région de Marrakech-Safi), Guinée (région de Labé)

### Les objectifs 2019-2020

**67 écoles**, dont 20 au Maroc, 17 en Guinée et 30 au Sénégal, soit au total 17 600 élèves et 536 enseignants.

**60 collectivités bénéficiaires** qui participent au cofinancement et à la mise en œuvre.

**17 600 élèves** ont de bonnes pratiques EHA, avec 35 000 parents touchés indirectement.

**11 associations locales** accompagnées.

### Les sources de financement

- Agence française de développement
- GIZ/BMZ
- SICOVAL
- Eau Grand Lyon
- Ville de Paris
- Bordeaux Métropole
- Ville de Creil
- Agence de l'eau Artois-Picardie
- Agence de l'eau Adour-Garonne
- Agence de l'eau Rhône-Méditerranée

## CONTACTS

Siège – Raphaëlle Marguet

[rmarguet@lepartenariat.org](mailto:rmarguet@lepartenariat.org)

Sénégal – Nicolas Dupuy

[apistre@cd-essonne.fr](mailto:apistre@cd-essonne.fr)

Guinée – Nicolas Martin

[coordination.guinee@lepartenariat.org](mailto:coordination.guinee@lepartenariat.org)

Maroc – Aurélie Leclerc

[coordination.maroc@lepartenariat.org](mailto:coordination.maroc@lepartenariat.org)

[www.lepartenariat.org](http://www.lepartenariat.org)

## À lire



### Santé, sécurité et dignité des agents de l'assainissement – Étude préliminaire

Banque mondiale, Organisation mondiale de la santé, Organisation internationale du travail, WaterAid, 2019, 31 pages

Les agents de l'assainissement assurent un service inestimable. Leur travail est essentiel au bon fonctionnement des systèmes d'assainissement que nous utilisons au quotidien. Ce rapport

constitue l'étude mondiale la plus approfondie à ce jour en la matière. Il est l'occasion d'analyser les problèmes, d'examiner les bonnes pratiques et de pousser à l'action les organisations, les gouvernements et les partenaires au développement pour améliorer la santé, la sécurité et la dignité des agents de l'assainissement.



### Potabilisation des eaux de surface en Afrique de l'Ouest

Éditions du Gret et Éditions Quae, 2020, 220 pages

Ce guide pratique, consacré aux procédés de potabilisation des eaux de surface des petites villes d'Afrique de l'Ouest, a été conçu sur la base de techniques testées et éprouvées par le Gret et ses partenaires dans la vallée du fleuve Sénégal. Il privilégie des descriptifs simplifiés et vulgarisés des savoir-faire et des

techniques et s'adresse à un public impliqué dans le choix de dispositifs de potabilisation : responsables publics, personnels techniques et praticiens d'organisations qui les appuient.



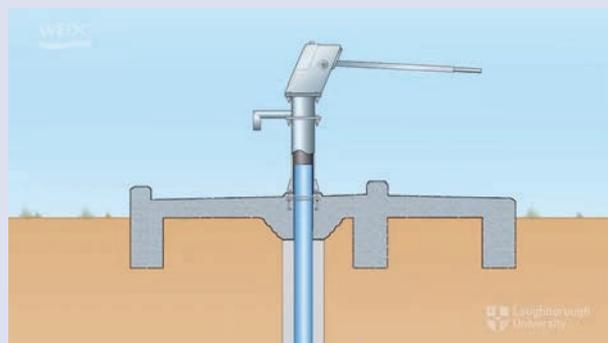
### Guide méthodologique d'élaboration et de mise en œuvre d'un Plan stratégique d'assainissement dans les communes rurales du Mali

Direction nationale de l'assainissement et du contrôle des pollutions et des nuisances, 2019, 174 pages

Ce document, élaboré avec l'appui de la Coopération allemande à travers le Programme eau potable et assainissement de la GIZ, s'inscrit dans le contexte de décentralisation où d'importantes

compétences en matière d'hygiène et d'assainissement sont transférées à la commune. Ce guide s'adresse aux responsables communaux désireux de s'investir dans une planification de gestion de l'assainissement et aux personnes qui vont les accompagner dans l'élaboration et la rédaction du document de planification stratégique.

## À consulter



### Les pompes à motricité humaine en vidéos

Une série de films éducatifs sur le fonctionnement et l'entretien des pompes à motricité humaine, ainsi que sur l'échantillonnage et l'analyse de l'eau, développée par le *Water Engineering and Development Centre* de l'université de Loughborough. (En anglais)  
[www.lboro.ac.uk/research/wedc/resources/videos](http://www.lboro.ac.uk/research/wedc/resources/videos)



### Webdoc – 6 ans de coopération, 25 acteurs et un web documentaire

De 2010 à 2016, les programmes de coopération décentralisée « Programme hydraulique régional », « Programme hydraulique et assainissement régional » et « Financement du développement local » ont été au cœur des relations entre les départements de l'Ardèche et de la Drôme en France, et ceux de Matam et de Kanel au Sénégal. Ils ont permis de développer des opérations d'investissements, de formation, d'échanges qui ont eu un impact dont les réalisations témoignent. Pour rendre compte de ces six années de coopération, accompagnées par l'opérateur ADOS, les deux départements français ont souhaité réaliser un web documentaire interactif, dont les objectifs sont de révéler, de porter à connaissance, d'explicitier par l'exemple, le témoignage, les enjeux de la coopération décentralisée.  
[cooperation-decentralisee.net](http://cooperation-decentralisee.net)

## Nouvelle stratégie nationale France



### Stratégie internationale de la France pour l'eau et l'assainissement (2020-2030)

Le 24 février 2020, la France a lancé sa nouvelle stratégie internationale pour l'eau et l'assainissement pour la période 2020-2030. Le lancement de cette stratégie intervient après un processus de consultation d'un an et demi, piloté par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et impliquant de nombreux acteurs. Elle répond à une commande faite par le Comité interministériel pour la coopération internationale et le développement en 2018.

La stratégie constitue un document d'orientation politique pour l'action extérieure de la France dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Ses objectifs permettent d'intervenir sur l'ensemble des grandes problématiques actuelles, notamment :

- La mise en œuvre effective du droit humain à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène,
- La protection et la préservation des écosystèmes aquatiques.

La stratégie s'articule autour de trois axes prioritaires :

1. Améliorer la gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement, de l'échelle locale à l'échelle mondiale ;
2. Renforcer la sécurité d'approvisionnement en eau pour tous dans un contexte d'accroissement des pressions sur la ressource et de multiplication des crises liées à l'eau ;
3. Renforcer l'efficacité des moyens et des outils, en privilégiant le développement de solutions innovantes et de mécanismes solidaires de financement.

**Les publications du pS-Eau sont téléchargeables sur :**

[www.pseau.org/outils/biblio](http://www.pseau.org/outils/biblio)



Programme Solidarité Eau  
32 rue Le Peletier  
75009 Paris  
T. +33 (0)1 53 34 91 20  
[pseau@pseau.org](mailto:pseau@pseau.org)  
[www.pseau.org](http://www.pseau.org)

Responsable de la publication :  
Pierre-Marie Grondin  
Rédacteurs en chef :  
Guillaume Aubourg  
Camille Martin

Ont participé à ce numéro :  
Fernand Etiemble  
Marine Buffet  
Nelly David  
Raphaëlle Marguet  
Pierre-Julien Bavent

Réalisation : Cercle Studio

Photo de couverture  
© RésEM

 [www.facebook.com/pseau](https://www.facebook.com/pseau)  
 [www.twitter.com/pseau](https://www.twitter.com/pseau)